

Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 30/05/2018 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 650 voix pour, 28 contre et 1 abstention, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 1/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal.

Pour rappel, le projet de budget rectificatif n° 1/2018 porte sur la mobilisation proposée du Fonds de solidarité de l'Union européenne en vue de fournir une assistance à la Grèce pour les tremblements de terre à Lesbos, en France pour les ouragans à Saint Martin et la Guadeloupe, ainsi que le Portugal et l'Espagne pour les incendies de forêt qui se sont produits dans Centro et en Galice au cours de l'année 2017.

La Commission a donc proposé de **modifier le budget 2018** et d'augmenter la ligne budgétaire 13.06.01 « Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie » de **97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 1/2018.